

## Assemblée Générale de la CIOPF

### Allocution d'ouverture d'Isabelle ADENOT

Président de la Conférence Internationale des Ordres Francophones (CIOPF)

Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de France ( CNOP)

9 novembre 2010

---

Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres francophones  
Mesdames et Messieurs les Présidents des conseils centraux et  
régionaux de l'Ordre national des Pharmaciens de France,  
Chers confrères et amis,  
Mesdames et messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi d'ouvrir notre 17<sup>ème</sup> assemblée  
générale. Vous êtes venus nombreux, c'est un signe du dynamisme de  
notre association, je ne peux que m'en réjouir.

Avant toute chose, permettez-moi, en votre nom, d'accueillir le Vice  
président de l'Ordre de la République du Burundi, qui souhaite adhérer à  
la CIOPF et dont la candidature sera examinée en début d'après midi.  
M.Niyungeko, nous sommes ravis et honorés de vous avoir parmi nous  
aujourd'hui.

C'est la francophonie et une unité de pensée qui vise l'amélioration des  
pratiques professionnelles au service du public, qui rapprochent nos

Ordres au sein de la CIOPF. Pour autant nos identités culturelles propres ne sont pas anéanties. La CIOPF est riche de la diversité qu'elle réunit.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons parcouru du chemin et avancé sur nombre de dossiers. Avec vous, je m'y étais engagée. Tous, soutenus par les Vice présidents responsables de chaque région, vous avez pris une part active dans les activités de notre conférence. Je m'en réjouis. Pour moi, c'est ainsi que la CIOPF est proche des préoccupations de ses membres, qu'elle correspond réellement aux attentes et qu'elle met en valeur les initiatives que chacun mène dans son propre pays au service du bon usage du médicament et de la francophonie.

Quelles ont été nos avancées ?

- **La déontologie** : nos codes ont été mis en ligne sur notre site et suite à l'intersession qui s'est tenue à Kinshasa, Le Pr. Abed en a lancé les travaux de comparaison. Ces travaux, une fois finalisés, permettront à ceux d'entre nous qui construisent leur code de s'appuyer dessus. Et pour tous, ces travaux mettront en lumière, j'en suis sûre, que les principes de ces règles déontologiques sont non seulement intemporels mais aussi universels.
- **Les statuts de la CIOPF** : dès mai dernier, le Pr. Fouassier vous a fait des propositions. Le projet que nous discuterons cet après midi tient compte sur le fond de vos observations et sur la forme de celles de notre directeur financier pour que nos statuts soient en

conformité avec la législation française, la France étant le lieu du dépôt de nos statuts.

- **Le site Internet** : Ce site **est** une vitrine. Les « fiches pays » ont été mises à jour, et grâce à Ziad Nassour, nous avons créé une rubrique « contrefaçons », pour donner plus de visibilité aux actions menées par chacun d'entre nous, et pour rassembler un certain nombre de documents de référence. Ceci étant, ce site doit être la vitrine des actualités ordinales de l'ensemble des pays francophones que nous représentons, et la France y a, à mon sens, encore trop de place. Aussi pensez à y poster régulièrement les actualités relatives à vos pays.

Cette année, nous organisons une **conférence sur un sujet absolument essentiel. Celui de l'accès au médicament en Afrique francophone.** Ce thème de l'accès aux médicaments, soulève des questions éthiques. Il était donc normal qu'il soit au centre de nos préoccupations qui, rappelons le, visent le respect de la dignité humaine. D'autant que comme vous, je ressens une profonde douleur face à un fossé qui se creuse.

Bien sûr, si le besoin n'est ni théorique, ni académique, et vous le savez mieux que quiconque, les solutions à apporter sont néanmoins éminemment complexes. Aussi, je n'aurai pas la prétention de dire que la réduction de l'inégalité de l'accès aux médicaments, que le partage équitable des progrès scientifiques et technologiques, est chose facile. Mais comme la réponse à ces questions est d'abord

politique, nos voix pour le dire, contribueront, j'en suis convaincue, à faire progresser ces thèmes qui motivent nos engagements ordinaires.

Ce sera donc l'occasion de faire passer nos messages et de mettre en exergue nos convictions et nos engagements au service de l'intérêt général.

Nous aborderons ce thème sous trois angles, l'accès au sens de la **disponibilité sur le marché** : il s'agira ici d'évoquer les actions de l'OMS en faveur des médicaments essentiels et des autorisations de mise sur le marché par les agences du médicament. Puis accès au sens de **l'accessibilité économique** par les populations, en étudiant particulièrement la question des génériques. Enfin, disponibilité au **sens physique du terme**, en insistant sur la sécurité des circuits légaux de dispensation.

En ce qui concerne la francophonie, l'Organisation Internationale de la Francophonie relève que 220 millions de personnes sont francophones – soit une progression de 10% par rapport à 2007 – Dans les faits, on n'a jamais autant parlé le français dans le monde.

Dans un contexte de mondialisation, c'est important. Il est en effet essentiel que la diversité linguistique s'exprime. Non pour s'inscrire dans un processus de résistance face à d'autres langues qui progressent, mais pour ne pas céder à l'uniformisation.

Une uniformisation culturelle, qui se conjugue avec enfermement de la pensée, effacement des différences et appauvrissement des diversités.

Si l'on y prend pas garde, cette sorte de standardisation, tant des modes de vie, que des comportements et des manières de voir, menacerait de transformer la vie en un désert de monotonie.

Pour tous, la diversité culturelle est irrigation. Aussi sauvegarder, protéger, promouvoir la diversité est le devoir de chacun et de tous ; des individus, comme des institutions.

Je me réjouis donc de notre engagement commun au sein de la CIOPF. Tant pour cette langue que nous partageons que pour la culture collective que nous avons de la pharmacie, avec notre vision commune sur les valeurs éthiques et les principes déontologiques qui doivent rester intangibles, pour que la loi du plus fort ne l'emporte pas.

Ce sont ces valeurs de partage et de solidarité que, comme vous, j'accorde à la CIOPF. Aussi j'ai plaisir, au travers de la Présidence que vous m'avez confiée, à valoriser vos actions, que je sais tout à fait déterminantes pour la Santé Publique et la sécurité des patients.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chaleureusement, la bienvenue dans nos locaux. Et je nous souhaite une fructueuse journée de travail.